



OBJET Déplacement de la salle des séances du conseil municipal

Réf. 2016-30 -feuille 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 2016
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Laurence NIQUET,

Absents représentés : Chantal MACQUET (pouvoir à MN MINARD), François FOSSOUX (pouvoir à L NIQUET)

Absents : Christelle COMBET, Jean-Philippe TAVARES, Bénédicte VIVIAN, Yoan MAZZA

Secrétaire de séance : Thierry DUFOUR

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Rapporteur Christophe GUITTON

Constatant que la livraison de l'extension de l'école sera achevée à la rentrée scolaire 2016, Sachant que la classe primaire utilisant actuellement la salle de la mairie va intégrer l'extension,

Vu l'article L2121-7 alinéa 3 du code général des collectivités territoriales, Constatant que la salle de la mairie répond à toutes les obligations prévues à cet article,

Il est proposé au conseil municipal de dire que les séances du conseil municipal se tiendront à compter du 15 août 2016 dans la salle de la mairie sise 1 route du Chef-Lieu.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



**OBJET : Déplacement de la salle des séances
du conseil municipal**

Réf. 2016-30 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 JUIN 2016

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 23/06/2016

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 28/06/2016
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 29/06/2016

A Nonglard, le 28/06/2016
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 29 juin 2016